



Chez Mme et M HERNANDEZ **en présence de**

André et Joséphine HERNANDEZ, Gillian et Mark MUMFORD, Luc VERNAY, Nadine DIMANCHE, Alain BARNAVE, Thida AO, Danielle PONCET, Nicole et Gérard FROISSARD, Andrée et Gilles CLIDASSOU, Claudette et Jacky DUCHENE, Brigitte BIENASSIS (maire) et Louis BOCCHINO (adjoint).

Excusés : famille SOUBEYRAT/CHEVALIER , famille MURAZ , famille DARLEY

Animation : Gilles CERUTTI (conseiller municipal) et Denis SEJOURNE (Président de la CCCC).

1. LE PROJET DE TERRITOIRE

Présentation de Denis SEJOURNE président de la CCCC

La CCCC a lancé l'élaboration de son projet de territoire : devenir et perspectives du territoire à 30 ans. Denis SEJOURNE nous en a présenté les premières orientations.

Après avoir établi le diagnostic (réunions publiques, concertations avec les habitants et les différents acteurs économiques et sociaux du territoire) en termes de valeurs, activités, équipements, ressources, points forts et points faibles dans tous les domaines, l'ensemble des élus de la CCCC a défini des orientations dont les grandes lignes sont :

- Préservation et développement du tourisme (la loi Notre impose un seul OT par communauté de communes, de ce fait, les 4 OT de la CCCC fusionne en un seul « OT Coeur de Chartreuse »)
- Préservation et développement de l'agriculture, de la forêt (démarche de reconnaissance du label AOC bois de chartreuse). La volonté étant de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs. Une étude sera effectuée sur le foncier afin d'évaluer le potentiel agricole.
- Préservation de notre qualité de vie et de la qualité de notre environnement, de nos paysages. Le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), commun à tout le territoire, sera un atout non négligeable pour l'harmonie des paysages en tenant compte de chaque spécificité (plaine ou montagne, villes, villages ou hameaux).
- Volonté de la CCCC de continuer à soutenir les projets sportifs et culturels de façon à garder une dynamique au sein de notre territoire. Cependant une piscine couverte n'est pas envisageable. Les couts de fonctionnement d'un tel équipement sont exorbitants et à ce jour la plupart des piscines couvertes n'équilibrent pas leurs comptes, alors que la maîtrise des dépenses publiques est indispensable.

Autres sujets concernant la CCCC

- **SKI** : Volonté des communes de la CCCC de garder l'activité ski au sein du territoire. Pour ce faire, suite à la décision du Préfet de l'Isère de dissoudre le SIVU de la station de ski Le Planolet / St Pierre de Chartreuse, la CCCC a pris de compétence ski alpin dès novembre 2016 en accord avec les 17 communes. Cela concerne les stations Le Planolet / Saint Pierre de Chartreuse, Le Granier, Le Désert. Le SIVU Le Planolet / Saint Pierre de Chartreuse étant dissout, son déficit sera assumé par les deux communes le composant (Saint Pierre d'Entremont 38 et Saint Pierre de Chartreuse). Par souci de cohérence, la CCCC reprendra aussi l'ensemble de la compétence ski nordique courant 2017 (la Ruchère, Saint Hugues), sachant qu'elle gère déjà le site nordique du Désert.

Le but étant d'équilibrer, d'homogénéiser l'offre et dans la mesure du possible, de mutualiser les compétences pour optimiser les coûts de fonctionnement. Et d'assurer la transition des activités neige vers des activités toutes saisons (sans neige) compte tenu du réchauffement climatique et du manque de neige à basse altitude.

- **ENERGIE** : La CCCC est maintenant territoire à énergie positive (TEPOS) dans l'ensemble « Parc de Chartreuse / Pays Voironnais ». Cela implique de devenir autonome en énergie d'ici 2050, en augmentant la production d'énergie renouvelable et en baissant la consommation d'énergie. Volonté des élus de la CCCC de réfléchir à son implication dans la production d'énergie en interne (solaire, éolien, hydraulique, biomasse). Cela permettra au territoire de se positionner pour les défis futurs de la transition énergétique. Cet enjeu crucial est un formidable défi que nous relèverons tous ensemble.

A ce titre la CCCC, avec le Parc et le Pays Voironnais sont lauréats à l'appel à projet TEPCV (TEPOS pour la croissance verte) qui permettra de financer des investissements d'économie d'énergie.

- **Communication** : mise en service du site internet de la CCCC : n'hésitez pas à vous abonner à la lettre info.
- **EAU / ASSAINISSEMENT** : la loi Notre impose que les communautés de communes prennent la compétence eau et assainissement à échéance du 1^{er} janvier 2020.
- **LISTE NON EXHAUSTIVE** : Evidemment cette liste n'est pas exhaustive n'hésitez pas à poser vos questions aux élus.

2. Actualités et informations

Présentation Gilles Cerutti, conseiller municipal

AMENAGEMENT DE LA TAVERSEE DU BOURG

- Tests pour la position des écluses (replat et cimetière)
- Travaux : les entreprises ont été sélectionnées, nous attendons l'attribution des subventions pour lancer les travaux de cheminement entre le bourg et le replat pour cette 1^{ere} phase.
- Devenir des bâtiments communaux vacants : le groupe de travail avance sur les propositions : logements, atelier de transformation de produits agricoles, sentiers thématiques.

AUTRES TRAVAUX

- Le programme des travaux de voirie prévu en 2016 (29 k€) est repoussé à 2017 du fait des dégâts causés par les fortes pluies de juin sur deux tronçons de voirie qui nécessitent des travaux d'urgence (43 k€ HT)
- Les travaux de la sous station de chauffage du bâtiment Notre Dame sont terminés (34,5 k€ HT dont 19 k€ de subvention du conseil départemental). Ils vont permettre d'optimiser le fonctionnement du chauffage tant à la Maison Hermesende qu'à la salle notre dame

AUTRES INFOS

- La Poste met en place une maison de services au public avec 4 opérateurs : MSA, POLE EMPLOI, CARSAT ET CPAM. D'autre part, les horaires d'ouverture sont modifiés comme suit : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
- Projet de cantine en cuisine locale : un questionnaire sera diffusé aux parents d'élèves pour connaître leurs avis à ce sujet
- Commémoration du 11 novembre : l'association Mémoire des Entremont présentera une exposition à la salle chartreuse (38) « Les entremontants communiquent pendant la guerre ». Elle sera ouverte du 8 au 13 novembre de 10h à 18h D'autre part les enfants de l'école chanteront lors des cérémonies du 11 novembre
- Collecte de la banque alimentaire le 25 et 26 novembre

3. DIVERS

- Le banc de mollard la croix : ses abords seront remblayés par les habitants, les intempéries du printemps ont retardé le projet.
- Le jardin partagé des Bandet

Il crée quelques frictions avec certains riverains qui le jugent en friche, ne le trouvent pas beau et questionnent sur son avenir

La municipalité propriétaire de ce terrain constructible, l'a mis à disposition de l'association porteuse de l'activité jardin partagé. Le jardin partagé comme son nom l'indique est ouvert à tous, très bon jardinier ou amateur novice. Le but étant de créer du lien social autour d'un projet commun : le potager. Luc VERNAY nous explique que le but ultime n'est pas de récolter une tonne de patate mais de passer un moment convivial les pieds dans la terre et d'expérimenter des pratiques de culture qui favorisent la biodiversité (type permaculture).

Les participants ont des visions diamétralement opposées du potager alors que finalement un peu de compréhension de part et d'autre ne feront qu'améliorer ces tout petits différents. Un effort du jardin partagé pour expliquer la démarche et améliorer le mode de gestion de cet espace et un effort des riverains pour comprendre cette démarche et tout ira bien dans le meilleur des massifs.

4. Thème, date et lieu du prochain conseil de hameaux

Le conseil de hameaux du printemps 2017 aura lieu le

8 Avril 2017 à 17 heures

Chez Mme COMBES-DIMANCHE aux Bandet

Merci à tous d'être impliqués et de venir de plus en plus nombreux